

**Threadneedle Investment  
Services Limited**

60 St Mary Axe, Londres  
EC3A 8JQ, Royaume-Uni

Téléphone : +44 (0)20 7464 5000\*  
\*Les appels peuvent être  
enregistrés.

**www.threadneedle.com**

**Numéro de référence Client :**

*Le 30 mai 2014*

Veillez envoyer vos réponses à :  
**Threadneedle Investments**  
**Client Services Department**  
PO Box 10033  
Chelmsford  
CM99 2AL

Tel: +44 (0)845 113 0273\*  
Fax: +44 (0)845 113 0274  
\*Les appels peuvent être  
enregistrés.

Cher Investisseur,

### **Modifications apportées à votre investissement dans Threadneedle**

Nous vous écrivons en votre qualité d'actionnaire dans un ou plusieurs fonds de Threadneedle Investment Funds ICVC afin de vous informer d'une nouvelle politique de rachat différé qui prendra effet le 1<sup>er</sup> août 2014.

### **Présentation de la nouvelle politique**

La nouvelle politique concerne les rachats effectués par un fonds (à savoir la vente des actions d'un fonds par un actionnaire). Cela signifie que lorsque Threadneedle recevra des demandes de rachat supérieures à 10 % des actions de ses fonds, nous pourrons décider de différer les rachats du fonds concerné jusqu'au prochain point d'évaluation. Ceci nous permettra de garantir la vente d'une quantité suffisante d'actifs du fonds en vue de satisfaire au mieux les demandes de rachat formulées par nos clients.

### **Fonctionnement de cette politique**

La politique de rachat est basée sur le principe de précaution et fait partie intégrante du programme de gestion des liquidités de Threadneedle au sens large mis en place au sein de la gamme de fonds ICVC. Lorsque la quantité de rachats est importante, il est essentiel que nous puissions protéger efficacement les intérêts de nos actionnaires qui restent investis dans les fonds. Grâce à la mise en

œuvre de la politique de rachat différé, Threadneedle peut, en sa qualité d'Administrateur, différer l'ensemble des rachats d'un fonds d'un quelconque point d'évaluation au point d'évaluation suivant lorsque les demandes de rachat dépassent 10 % de la valeur du fonds concerné. Cela nous permet de faire correspondre plus facilement les ventes des investissements d'un fonds au niveau des rachats perçus et devrait réduire l'impact de la dilution (à savoir les frais de transaction) sur le fonds concerné et sur les actionnaires qui restent investis dans le fonds. De plus amples informations relatives aux procédures liées à l'application de cette politique figurent dans le prospectus.

### **Fonds concernés**

La modification concerne les fonds suivants :

American Fund	Latin America Fund
American Select Fund	Monthly Extra Income Fund
American Smaller Companies Fund (US)	Pan European Smaller Companies Fund
Asia Fund	Pan European Fund
Dollar Bond Fund	Sterling Bond Fund
Emerging Market Bond Fund	Strategic Bond Fund
European Bond Fund	Sterling Fund
European Corporate Bond Fund	UK Corporate Bond Fund
European Fund	UK Equity Income Fund
European High Yield Bond Fund	UK Fund
European Select Fund	UK Growth and Income Fund
European Smaller Companies Fund	UK Institutional Fund
Global Bond Fund	UK Monthly Income Fund
Global Select Fund	UK Overseas Earnings Fund
High Yield Bond Fund	UK Smaller Companies Fund
Japan Fund	UK Select Fund

### **Marché à suivre**

Vous n'avez aucune démarche à effectuer concernant cette modification de la politique d'investissement du Fonds. Veuillez consulter votre conseiller financier pour toute question relative au contenu de la présente lettre ou à vos investissements. Threadneedle n'est pas en mesure de fournir des conseils en investissement ou sur la fiscalité. Pour toutes informations complémentaires quant à ce changement, nous vous prions de vous adresser à votre interlocuteur habituel chez Threadneedle.

Salutations distinguées,



Campbell Fleming  
Président Directeur Général  
Pour le compte et au nom de  
Threadneedle Investment Services Limited

(en qualité d'Administrateur de Threadneedle Investment Funds ICVC)

\*Les appels peuvent être enregistrés.